



Communiqué de presse

Certification et gestion forestière durable au cœur des enjeux de la construction bois

Dans le cadre de la Journée internationale des forêts, Fibois Île-de-France, l'ONF et PEFC France ont organisé une matinée en forêt de Villefermoy (77), dédiée à la gestion durable des forêts et à la certification forestière, ce jeudi 31 mars

Paris, le 31 mars - La forêt et le bois sont au cœur des enjeux climatiques (captation carbone), écologiques (biodiversité) et industriels (matériaux biosourcés) que traverse la société. Entrée en vigueur en début d'année, la nouvelle réglementation construction RE2020¹ va encore les renforcer. Dans ce contexte, la filière bois se mobilise pour relancer la dynamique d'utilisation du bois dans la construction, en valorisant le bois des forêts françaises, de manière à garantir sa gestion et son exploitation durables, ainsi que sa traçabilité.

Comprendre la gestion durable des forêts sur le terrain

C'est tout l'objectif de cette journée d'échange consacrée à la certification forestière et à la gestion durable des forêts, animée par PEFC France et l'ONF, en partenariat avec Fibois Île de France. Architectes, aménageurs, maîtres d'ouvrage et prescripteurs de la construction ont été conviés pour cette visite inédite. Ils ont ainsi pu être sensibilisés à la certification forestière PEFC, avec, en ligne de mire, le développement du secteur bois-construction en France.

« Pour Fibois Île-de-France, en tant qu'interprofession régionale de la forêt et du bois, cette visite s'inscrit dans une logique de développement d'une filière locale qui valorise les ressources et les emplois présents sur le territoire. Nous portons depuis 2020 le Pacte Bois-Biosourcés qui réunit 40 signataires (aménageurs ou maîtres d'ouvrage). L'objectif est de massifier le recours au bois dans la construction en Île-de-France, avec pour garantie l'utilisation d'au moins 80% de bois issus de forêts certifiées gestion durable. En 2021, les signataires du Pacte ont engagé la construction de 940 000m² de surface de plancher intégrant du bois d'ici à 2025 en Île-de-France. Ainsi, pour assurer un approvisionnement aux constructeurs, nous avons pour ambition de développer la certification de gestion durable dans la région, en forêt ou auprès de nos entreprises. C'est pourquoi, dans le cadre notre programme de visites mensuelles (forêt, chantier bois et bois énergie), nous sommes ravis de nous associer aujourd'hui à PEFC et l'ONF afin de faire se rencontrer tous les acteurs qui œuvrent à la décarbonation du secteur de la construction et au développement de forêts résilientes. » indique **Scarlett Boiardi, Déléguée générale par intérim de Fibois Île-de-France**

¹ Nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs qui vise à améliorer la performance énergétique et à baisser les consommations des bâtiments neufs.

Les invités ont pu découvrir la réalité de la gestion durable grâce à une visite commentée par Benoît Bocquet, responsable du service commercial bois pour l'Île de France à l'ONF et Grégory Coué, chargé des activités forêts au sein de PEFC Ouest. La visite a notamment fait une étape sur une parcelle dont sont issus des bois sélectionnés pour la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Certifiée PEFC pour sa gestion durable, la forêt de Villefermoy, en Seine-et-Marne, produit principalement du chêne mais également du charme et du hêtre. Située au cœur du plateau argileux humide de la Brie, la forêt de Villefermoy comprend un réseau de mares et milieux humides qui abritent une grande biodiversité. Riche de plus de 120 espèces d'oiseaux, la totalité de la forêt domaniale est classée zone Natura 2000 depuis 2006. La visite a ainsi été l'occasion d'illustrer les modalités de la mise en œuvre de la gestion durable des forêts à travers les exigences du référentiel PEFC.

“En France, 88% du bois utilisé dans la construction est certifié PEFC. Concrètement, cela signifie que ce bois provient de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Nous sommes très fiers de pouvoir montrer aujourd'hui la réalité d'une forêt gérée de manière durable, avec le soutien de l'ONF, car une forêt certifiée, c'est une forêt qui est exploitée de manière durable selon un référentiel précis de règles et de bonnes pratiques” explique **Grégory Coué, Chargé des activités forêts au sein de PEFC Ouest.**

“La forêt de Villefermoy, est un exemple tout à fait intéressant pour expliquer la certification forestière sur le terrain” complète **Benoît Bocquet, responsable du service commercial bois pour l'Île de France à l'ONF.** *“Il s'agit d'une forêt dont le principal rôle est dédié à la production et à la préservation de la biodiversité. Elle est composée à 90% de chênes anciens et la sylviculture est réalisée depuis 2016 en futaie irrégulière, grâce à un travail en génie écologique qui permet le respect des milieux sensibles, l'accueil du public et la valorisation du bois qui en est issu, notamment pour la charpente, avec une continuité d'approvisionnement garantie pour les prochaines années.”*

Encourager l'éco-construction grâce au bois et matériaux biosourcés certifiés

Loi climat, objectif zéro artificialisation, RE2020, attentes des consommateurs, etc. poussent le secteur de la construction à entreprendre un virage décisif en termes de maîtrise de l'impact environnemental de ses activités. Le bois et les autres matériaux biosourcés comme la paille ou le chanvre constituent un atout indéniable pour répondre aux enjeux du développement durable en permettant de retenir le carbone, de limiter l'empreinte CO2 des bâtiments liée à la production des autres matériaux de construction, mais également de réduire leur consommation énergétique.

Mais pour assurer une production de bois suffisante, tout en préservant le fragile équilibre entre les dimensions sociales, économiques et environnementales de la forêt, le bois utilisé dans la construction doit faire l'objet d'une certification de gestion durable. A ce titre, le rôle de PEFC est central pour permettre à la fois de valoriser le patrimoine forestier français et de garantir la pérennité de la ressource forestière, tout en apportant des garanties de gestion responsable des milieux à toutes les entreprises de transformation engagées dans le secteur de la construction ainsi qu'aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

“Le changement climatique nous contraint, collectivement à chercher des alternatives plus vertueuses pour les secteurs les plus émetteurs de carbone. Utiliser du bois certifié dans le domaine de la construction permet d'apporter des garanties de gestion durable et de traçabilité des matériaux. PEFC agit depuis plus de 20 ans pour la gestion durable des forêts

et la pérennisation de la ressource forestière. Nous sommes co-signataires du PACTE Bois Biosourcés, élaboré par FIBois Île-de-France dans une démarche de co-construction avec l'ensemble de la filière bois-construction, et qui vise 100% d'utilisation de bois certifié dans la construction. Nous sommes convaincus que la certification est clé pour répondre aux enjeux environnementaux qui nous attendent, tout en garantissant l'avenir de la forêt, pour aujourd'hui et pour demain" complète **Paul-Emmanuel Huet, directeur exécutif de PEFC France.**

À propos de PEFC

Créée en 1999 dans le sillage des grandes conférences environnementales, PEFC est une organisation internationale dont la vocation est de préserver les forêts et de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

Présent dans 55 pays à travers le monde, PEFC rassemble autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt et favorise l'équilibre entre ses dimensions environnementales, sociétales et économiques, grâce à des garanties de pratiques durables et à l'implication de 71 000 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.

Contacts presse - PEFC France

Barbara LANNE - barbara.lanne@insign.fr - 06 60 03 77 14

Marianne CRUCIANI - marianne.cruciani@insign.fr - 06 63 80 68 16